



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 20 décembre 2012

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

05-10	SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC): CLOTURE DU BUDGET ANNEXE
-------	---

Pour notre dernière intervention concernant le SPANC, en tant que service public géré par le public, nous tenons à affirmer haut et fort que vous faites une erreur monumentale en offrant cette prestation au privé.

Depuis la création du service, nous n'avons eu de cesse de vous demander de garder le SPANC au sein de la municipalité.

Contrairement à ce que vous nous reprochez souvent, nous n'en faisons pas un dogme, mais nous nous sommes appuyés sur le professionnalisme des agents, leur bonne gestion du service et l'intérêt des utilisateurs.

Mais de tout cela vous n'avez que faire, votre position libérale et surtout le risque que les prestations obligatoires et payantes ne passent mal auprès des administrés, vous ont fait vous débarrasser de la structure.

De plus, comme à votre habitude, vous ne nous avez jamais présenté une étude sérieuse démontrant un quelconque intérêt de privatiser le SPANC.

Nous passerons rapidement sur votre tour de passe-passe où vous nous avez présenté une grille tarifaire où les prestations étaient largement surévaluées comme nous l'avions évoqué à l'époque.

Cela vous a permis de démontrer que l'entreprise privée allait baisser les prix, sous-entendu les usagers devraient être contents.

Bien entendu, nous nous engageons aujourd'hui à rester très vigilants sur la qualité et le coût réel des prestations qui seront pratiqués par la société privée.